



Le mot du maire

L'année 2017 s'annonce comme une année intense :

- Au niveau international, avec des situations de crises complexes,
- Au niveau national, avec les élections présidentielles du 23 avril et du 07 mai et les élections législatives dès 11 et 18 juin entraînant des politiques nationales nouvelles qui impacteront nos collectivités,
- Au niveau local, avec un trinôme « Région, Département, Intercommunalité » en pleine mutation entraînant elles aussi des révisions de politique territoriale et des interrogations à lever.

Pour autant, le conseil municipal garde le nouveau cap qu'il s'est fixé depuis le 19 juin 2016 :

Celui du développement raisonné, celui de l'intérêt général, celui des hommes et des femmes avant toute chose.

Dans une époque où les changements sociétaux et technologiques sont de plus en plus nombreux, de plus en plus profonds et surtout de plus en plus rapides, il faut savoir garder le sens des valeurs qui font notre culture comme l'empathie, la générosité et l'entraide.

Le Conseil Municipal a adopté à l'unanimité le budget 2017. Il vous est présenté dans ce journal municipal.

Enfin, je remercie vivement le Conseil Municipal et les bénévoles associatifs qui continuent d'œuvrer et d'animer le village tout au long de l'année grâce aux différentes actions et manifestations proposées.

Dans cet état d'esprit, je vous souhaite de passer un bel été propice aux rencontres en famille et entre amis.

SOMMAIRE

Finances et budget	Page 3
Travaux à venir	Page 4
Manifestations de ce premier semestre	Page 5
Informations pratiques	Page 7
Santé sécurité	Page 9
Démarches administratives	Page 12
Elections présidentielles et législatives	Page 13
La salle communale	Page 14
Sujet du semestre	Page 15
Etat civil	Page 16
Contact	Page 17
Agenda	Page 18
Vos suggestions	Page 19

Résultat compte administratif 2016

Les membres du conseil municipal ont :

* Adopté les comptes administratifs 2016 qui se résument ainsi :

Commune	RESULTAT CA 2015	VIREMENT A LA SECTION D' INVESTISSEMENT	RESULTAT DE L'EXERCICE 2016	CHIFFRES A PRENDRE EN COMPTE POUR L'AFFECTATION DE RESULTAT
INVEST	-268,66	. 1 1000	8 035,07	7 766,41
FONCT	21 161,84	268,66	41 031,04	61 924,22
			Résultats cumulés :	69 690,63

Service de l'Eau	RESULTAT CA 2015	VIREMENT A LA SECTION D' INVESTISSEMENT	RESULTAT DE L'EXERCICE 2016	CHIFFRES A PRENDRE EN COMPTE POUR L'AFFECTATION DE RESULTAT
INVEST	5 205,45		-8 405,79	-3 200,34
FONCT	10 982,86		-4 516,38	6 466,48
			Résultats cumulés :	3 266,14

BUDGET 2017

	COMMUNE D	DE EIX		
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT		RECETTES DE FONCTIONNEMENT	15 15 15 15 15 15 15 15 15 15 15 15 15 1	
Charges à caractère général	arges à caractère général 34 250,00 €Résultat de fonctionnement reporté		61 924,22 €	
Charges de personnel et frais assimilés	51 200,00 €	Atténuations de charges	560,00 €	
Atténuations de produits	6 431,00 €	Produits des services, du domaine et ventes diverses	26 255,00 €	
Virement à la section d'investissement (section de fonctionnement)	63 689,59 €	Impots et taxes	34 500,00 €	
Autres charges de gestion courante	41 278,00 €	Dotations, subventions et participations	79 648,00 €	
Charges financières	817,00€	Autres produits de gestion courante	9 500,00 €	
TOTAL	197 665,59 €	TOTAL	212 387,22 €	
DEPENSES D'INVESTISSEMENT		RECETTES D'INVESTISSEMENT		
Emprunts et dettes assimilées	5 221,00 €	Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	7 766,41 €	
Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	5 000,00 €	Virement de la section de fonctionnement (section d'investissement)	62 185,59 €	
Subventions d'équipement versées	30,00€	Dotations, fonds divers et reserves	7 921,00 €	
Immobilisations corporelles	72 377,00 €	Subventions d'investissement reçues	4 755,00 €	
TOTAL	82 628,00 €	TOTAL	82 628,00 €	

S	ERVICE DES	SEAUX	
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT		RECETTES D'INVESTISSEMENT	
Charges à caractère général	4 985,00 €	Résultat d'exploitation reporté	3 266,14 €
Atténuations de produits	3 300,00 €	Quote part subv invest transf cpte resul	8 206,87 €
Dot. amort. Immos incorp. et corporelles		Ventes de produits fabriques prestations de services marchandises	39 240,20 €
Charges financières	22 304,00 €		
TOTAL	50 713,21 €	TOTAL	50 713,21 €
DEPENSES D'INVESTISSEMENT		RECETTES D'INVESTISSEMENT	11111
Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	3 200,34 €	Dotations, subventions et participations	29 754,21 €
Subventions d equipement	8 206,87 €	Dotations fonds divers et réserves	6 450,34 €
Emprunts et dettes assimilées	3 162,00 €		
TOTAL	14 569,21 €	TOTAL	36 204,55 €

Il a été décidé de ne pas augmenter les 4 taxes communales qui restent au même taux soit : Taxe d'habitation à 8,57 € - Foncier bâti à 9,47 % - Foncier non bâti à 16,17 % - C.F.E. à 8,90 €

TRAVAUX POUR 2017



L'entreprise EUROVIA a été retenue pour effectuer les travaux de voirie rue Haute à savoir la pose de trottoirs et la réfection des accotements. Le coût de ces travaux est arrêté à 29 955 €.



La porte de la mairie a été repeinte



Le terrain à l'arrière de la mairie a été nettoyé et engazonné



Des bacs à fleurs, des bancs et les traditionnelles jardinières ont été disposés dans le village.





L'entreprise VARNEROT va procéder à la réfection du monument aux morts. Après déduction des subventions le reste à charge à la commune s'élève à 1200 €.



La commune de EIX vient de lancer la révision de sa carte communale.

QU'EST-CE QU'UNE CARTE COMMUNALE?

Ce document d'urbanisme va permettre de définir les zones constructibles et les zones non-constructibles sur l'ensemble du territoire.

L'élaboration de cette carte communale se déroule en trois phases distinctes : la réalisation d'un diagnostic pour comprendre le fonctionnement du territoire, la définition du zonage qui s'appuie sur le projet de territoire, puis les phases administratives et d'enquête publique doivent valider le document.

La procédure doit s'étaler sur un an

QUELLE PLACE POUR LES HABITANTS DANS LA DÉMARCHE?

- "" Un cahier de remarques est disponible en mairie. N'hésitez pas à aller inscrire toutes vos questions ou remarques!
- Wous pouvez prendre directement contact avec la commune à cette adresse: mairiedeeix@wanadoo.fr
- Une première réunion publique sera organisée courant septembre afin de présenter la démarche et le diagnostic de territoire.

MANIFESTATIONS DE CE PREMIER SEMESTRE 2017



12/01/2017

Partage de la galette des rois à l'occasion des vœux du maire.

Hommage a été rendu à Nicole Varé ancienne maire pour son dévouement durant de longues années



12/02/2017

Bonne ambiance au repas des aînés.

A cette occasion une composition florale a été offert à Mme Compagnon, notre doyenne.





16/03/2017

Les élèves de maternelle et du CP ont proposé une exposition artistique dans les couloirs de leur école



05/04/2017 Rachid Khedim, nouveau président du Foyer rural

13/04/2017



Pour clore la fin de période des NAP, une activité théâtrale a été écrite et mise en scène par les enfants ainsi qu'une récolte d'aliments et produits d'hygiène au profit des Restos du cœur.



21/04/2017

Petits mais téméraires, les enfants du village ont affronté le mauvais temps pour la traditionnelle chasse aux œufs.



11/06/2017

La soirée barbecue « cochon grillé » organisé par le Foyer Rural a connu un réel succès, même le temps était de la partie





En cette fin de Juin, la majorité des inscriptions ont été enregistrées pour la rentrée prochaine. Effectif prévisionnel :

INFORMATIONS PRATIQUES



Horaires d'été d'ouverture de la décharge : à compter du 1^{er} mai jusqu'au 30 septembre 2017, la décharge sera accessible le mercredi de 9h à 19h et du vendredi 14h au dimanche 19h Quels sont les déchets végétaux acceptés ?









Pour les autres déchets :

Objets encombrants, gravats, bois, cartons, déchets verts, ferrailles, le verre, les piles, tous les déchets ménagers spéciaux dangereux pour l'environnement types: produits phytosanitaires, peintures, huiles..., les Déchets d'Activité de Soins à Risques (DASRI) et depuis décembre 2008, les Déchets d'Equipements Electriques et Electroniques.

→ déchetterie intercommunale d'ETAIN

Horaires : Mardi,mercredi,vendredi 14h-17h Samedi 9h-12h et 14h-17h Dimanche 9h-12h

Daillylliers - Ku	PAIRE : Etain - Ave Gén. de Gar e des Grèves - Ru			PAIRE : villages lin - Ave Gén. de Rue des Grèves -	
JUILLET	AOUT	SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE	DECEMBRE
1 S	1 M SEM 31	1 V	1 D	1 M SEM 44	1 V
2 D	2 M	2 S	2 L	2 J	2 S
3 L	3 J	3 D	3 M	3 V	3 D
4 M	4. V	4 L	4 M SEM 40	4 S	4 L
5 M SEM 27	5 S	5 M	5 J	5 D	5 M SEM 4
6 J	6 D	6 M SEM 36	6 V	6 L	6 M SEM 4
7 V	7 L	7 J	7 S	7 M 8 M SEM 45	8 V
8 S	8 M	8 V	8 D	9 J	9 5
9 D	9 M SEM 32	9 S	10 M	10 V	10 D
10 L	10 J	10 D	11 M SEM 41	11 S	11 L
11 M SEM 28	11 V	11 L 12 M	12 J	12 D	12 M
12 M SEM 28	12 S 13 D	12 M SEM 37	13 V	13 L	13 M SEM 5
13 J	14 L	14 J	14 S	14 M	14 J
14 V	15 M	15 V	15 D	15 M SEM 46	15 V
16 D	16 M SEM 33	16 S	16 L	16 J	16 S
17 L	17 J	17 D	17 M	17 V	17 D
18 M	18 V	18 L	18 M SEM 42	18 S	18 L
19 M SEM 29	19 S	19 M	19 J	19 D	19 M
20 J	20 D	20 M SEM 38	20 V	20 L	20 M SEM 5
21 V	21 L	21 J	21 S	21 M	21 J
22 S	22 M	22 V	22 D	22 M SEM 47	22 V
23 D	23 M SEM 34	23 S	23 L	23 J	23 S
24 L	24 J	24 D	24 M	24 V	24 D
25 M	25 V	25 L	25 M SEM 43	25 S	25 L
26 M SEM 30	26 S	26 M	26 J	26 D	26 M
27 J	27 D	27 M SEM 39	27 V	27 L	27 M SEM 52
28 V	28 L	28 J	28 S	28 M	28 J
29 S	29 M	29 V	29 D	29 M SEM 48	29 V
30 D	30 M SEM 35	30 S	30 L	30 J	30 S
31 L	31 J	A STATE OF LAND	31 M		31 D

RATTRAPAGE DE COLLECTE DES JOURS FERIES POUR 2017

Lundi de Pâques : lundi 17 avril 2017 => anticipée au samedi 15 avril 2017
Fête du travail : lundi 1er mai 2017 => anticipée au samedi 29 avril 2017
Anniversaire 1945 : lundi 8 mai 2017 => anticipée au samedi 6 mai 2017
Ascension : jeudi 25 mai 2017 => jeudi 25 mai 2017
Pentecôte : lundi 5 juin 2017 => anticipée au samedi 3 juin 2017
Fête nationale : vendredi 14 juillet 2017 => reportée au samedi 15 juillet 2017
Assomption : mardi 15 août 2017 => reportée au samedi 19 août 2017
Toussaint : mercredi 1er novembre 2017 => reportée au samedi 4 novembre 2017
Noël : lundi 25 décembre 2017 => anticipée au samedi 23 décembre 2017
Nouvel an : lundi 1er janvier 2018 => anticipée au samedi 30 décembre 2017



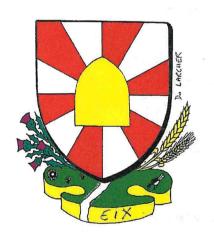
Depuis le 11 avril 2017, l'éclairage public du village ne fonctionne plus toute la nuit. Il s'éteint à 1h00. Ces horaires seront réaménagés pour la période hivernale.

Du fait de l'interdiction des produits phytosanitaires dans les espaces publics, et afin que le village ne souffre pas d'une image de mauvais entretien dû aux herbacées envahissantes, nous comptons sur votre participation pour le désherbage des usoirs.



PROJET DE BLASON

De nombreux villages de France ont un Blason, un projet de Blason est donc à l'étude pour notre village.



Une ébauche nous a été présentée représentant :

Un gironné de gueules (rouge) et d'argent (blanc)

Un écu renversé en abîme pour représenter le tunnel de Tavannes.

Les girons (rayons) gueules représentent en premier lieu les armes du seigneur du lieu des armoises avec ses couleurs brisées (changées) en rayonnant comme une explosion (tunnel avec beaucoup de tués le 4 septembre 1916 et l'argent la paix).

La source de Tavannes se trouve en bas de l'écu traversant la prairie verdoyante de notre petite vallée ...

N'hésitez pas à nous faire retour de vos observations

SANTE SECURITE



Le casque obligatoire pour les enfants de moins de 12 ans circulant à bicyclette

Désormais, une personne transportant ou accompagnant un enfant de moins de 12 ans sans casque à vélo devra s'acquitter d'une amende de quatrième classe (90 euros)

Les effets protecteurs du casque sont reconnus. Selon la Sécurité routière, il diminue le risque de blessure sérieuse à la tête de 70 %, celui de blessure mineure de 31 % et

celui de blessure au visage de 28 %.



La réglementation et les dispositions sur la prévention de l'incendie interdisent tout feu du 1^{er} mai au 31 octobre en Meuse à une distance inférieure de 100 m des routes, 20 m des chemins, 200 m des bois et forets et 400 m pour les résineux.

AVANT DE PARTIR EN VACANCES

Informez votre entourage de votre départ (famille, ami, voisin, gardien,...).

Faites suivre votre courrier ou faites-le relever par une personne de confiance : une boîte aux lettres débordant de plis révèle une longue absence.

Transférez vos appels sur votre téléphone portable ou une autre ligne.

Votre domicile doit paraître habité tout en restant sécurisé. Créez l'illusion d'une présence, à l'aide d'un programmateur pour la lumière, la télévision, la radio...



Opération tranquillité vacances

Vous pouvez signalez votre absence au commissariat de police ou à la brigade de gendarmerie. Dans le cadre de leurs missions quotidiennes, les forces de sécurité pourront surveiller votre domicile.



RAPPEL

La loi impose que les chiens soient tenus en laisse sur la voie publique et dans les lieux publics. Vous risquez une contravention de 1ère classe.



EN CAS DE MALAISE, APPELER LE 15

Pour plus d'informations : 0 800 06 66 66 (appet gratuit)
www.social-sante.gouv.fr/canicule • www.meteo.fr • Acanicule





LES GESTES QUI SAUVENT



- 50 000 personnes / an sont victimes d'un arrêt cardiaque extra-hospitalier.
- 1 min perdue = 10 % de chance de survie en moins.

Sachez qu'une formation à l'utilisation du défibrillateur cardiaque (situé devant l'entrée de l'école) sera organisée courant septembre.

Liste des professionnels de santé secteur ETAIN

Médecins généralistes Ophtalmologue

Yves DHYVERT

10. rue Pasteur 55400 Étain

Tél. 03 29 87 19 49

Christian GUIDER

31, rue de Metz 55400 Étain

Tél. 03 29 87 22 33

Rachel VISAT DUPUIS

4 rue Pasteur 55400 Étain

Tél. 03 29 87 06 20

Eric DESCHAMPS

Maison de santé

8 rue du Docteur Meunier

55400 Étain

Tél. 03 29 87 00 94

Amandine FENICE

47 rue Raymond Poincaré

55400 Étain

Tél. 03 29 87 27 43

Ambulance Taxi

SARL PALIN PHELIX

7 bis, place de la Martinique 55400 Étain

Tél. 03 29 87 11 55

Pharmacies

Pharmacie du Centre

21, rue Raymond Poincaré

55400 Étain

Tél. 03 29 87 12 88

Pharmacie JANNOT

3, rue Raymond Poincaré 55400 Étain

Tél. 03 29 87 10 74

Diététique Aurélie MATHIOT

31, rue Raymond Poincaré

55400 Étain

Tél. 06 75 13 65 09

Madalina CONSTANTINESCU

1 Place de la Martinique

55400 Etain

Tél. 03 29 83 92 61

Tél. 09 62 10 58 05

Opticien

NEOPTIC

6. avenue Prud'homme Havette

55400 Étain

Tél. 03 29 85 09 09

Tél. 03 29 86 76 92

Tél. 09 66 83 09 09

CENTRAL OPTIC

5 place des fusillés

55400 Etain

Tél.: 03 29 87 47 59

Mail: etain.optique@orange.fr

OPTIQUE STAINOISE

12, rue Raymond Poincaré

55400 Étain

Tél. 03 29 80 15 95

Tél. 09 67 19 15 95

Pédicure - Podologue

William DE ARAUJO

10. rue Pasteur 55400 Étain

Tél. 03 29 87 18 52

Service de nuit de 19h30 à 7h30

Tél. 0820 33 20 20

Pharmacies secteur Etain, Fresnes, Souilly

Tél: 32-37

Ergothérapeute

Marie Coline WIHLIDAL

6 Rue Haute

55400 EIX

Tél. 06 89 96 06 05

Permanences médicales

Gynécologue (tous les samedis matins)

Rouillon

55400 Étain

Tél. 03 29 83 64 32

les mardis, journée entière)

Kinésithérapeute

Arnaud CRISTOFORETTI

18, rue de Metz

55400 Étain

Tél. 03 29 84 18 70

Gwenaël LARCHER

31. rue Raymond Poincaré

55400 Étain

Tél. 06 29 56 97 71

Tél. 03 29 85 00 08

Patrice THOMAS

2. rue Pasteur

55400 Étain

Tél. 03 29 87 26 33

Dentistes

Alain MAILLE

5. rue du Chamoine Bonne

55400 Étain

Tél. 03 29 87 11 10

Philippe NOSAL

Marie DELAMARCHE NOSAL

35, rue de Metz

55400 Étain

Tél. 03 29 87 02 02

Société de Conception Prothétique

2, rue de l'Orne

55400 Étain

Tél. 03 29 87 86 22

Infirmiers à domicile

CAILLE

4. rue Pasteur

55400 Étain

Tél. 03 29 87 11 50

Hervé CAO

6, avenue Prud'Homme Havette

55400 Étain

Tél. 03 29 87 07 06

TUBERT

Maison de santé

8 rue du Docteur Munier

55400 Étain

Tél. 06 52 89 36 38

Françoise LORCIN

Maison de santé

8 rue du Docteur Munier

55400 Etain

Benoît BASSET

Démarches admnistratives

Carte d'identité

La mairie d'Eix n'est plus compétente pour la délivrance des carte d'identité, il convient donc de vous rapprocher des mairies d'Etain ou de Verdun

MAIRIE D'ÉTAIN Place J-Baptiste Rouillon BP32 - 55400 ETAIN

Tél: 03 29 87 10 35Fax: 03 29 87 17 02
mairie@ville-etain.fr

Horaires d'ouverture : Du Lundi au Jeudi 9h-12h et 14h-17h Vendredi 9h00-12h et 14h-16h30 Sur RDV (attention aux délais...)



11 rue du Président Poincaré ទូ5 100 Verdun

Tel: 03 29 83 44 25 Fax: 03 29 83 55 39

E-Mail: etatcivil@grandverdun.fr

Horaires d'ouverture Lundi de 9h à 12h et de 14h à 17h Mardi de 9h à 12h et de 14h à 17h Mercredi de 9h à 17h Jeudi de 9h à 12h et de 14h à 17h Vendredid e 9h à 12h et de 14h à 18h

La Carte Nationale d'Identité est un document établi pour une durée de validité de 10 ans. Chaque dossier demande la présence obligatoire du demandeur. S'il s'agit d'un mineur, sa présence ainsi que celle de son représentant légal sont requises. Pour toute demande, s'adresser au service de l'État Civil de la Ville de Verdun.



Tout Français doit faire la démarche de se faire recenser auprès de sa mairie.

Un Francais de naissance doit se faire recenser entre le jour de ses 16 ans et le dernier jour du 3^e mois qui suit celui de l'anniversaire.

Si les délais ont été dépassés, il est toujours possible de régulariser sa situation jusqu'à l'age de 25 ans.

Il doit pour ce faire se présenter en Mairie avec une pièce d'identité (carte nationale d'identité ou passeport) et un Livret de famille à jour.

A la suite du rencesement, la mairie délivre une attestation de recensement.

Attention, il n'est pas délivré de duplicata. En cas de perte ou de vol, il est possible de demander un justificatif de recensement au centre national dont vous dépendez.

Défaut de recensement

En cas d'absence de recensement, l'irrégularité est sanctionnée par le fait :

- de ne pas pouvoir participer à la journée défense et citoyenneté et en conséquence, de ne pouvoir passer aucun concours ou examens d'État avant l'âge de 25 ans (permis de conduire, examens scolaires, Brevets divers, BAC...etc)
- de ne pas être inscrit sur les listes électorales dès 18 ans.

ELECTION PRESIDENTIELLE				
1er tour	180	149	142	
2ème tour	180	151	137	
RESULTATS 2ème tour				
Emmanuel MACRON 75				
Marine LE PEN		60		

ELECTIONS LEGISLATIVES				
Nbre inscrits	Nbre inscrits	Nbre de votants	Suffrages exprimés	
1er tour	178	89	85	
2ème tour	178	100	92	
RE	SULTATS 2èm	ne tour		
Emilie CARIOU		55		
Eric VILAIN		37		

Location de la salle communale



La commune de Eix met à disposition sa salle communale suivant les termes d'un règlement d'utilisation.

Pour solliciter cette location, il convient de prendre contact avec la mairie aux heures d'ouverture ou de nous adresser un message via la rubrique contact de notre site : www.eix.fr en nous indiquant vos coordonnées et vos dates souhaitées.

Les taris sont les suivants :

1. Aux personnes habitant la commune de Eix:
□ ½ journée été (soit 4 h maximum)52,00 €
□ ½ journée hiver (soit 4 h maximum)80,00 €
□ journée été100,00 €
- journée hiver130,00 €
□ 1 week-end été141,00 €
□ 1 week-end hiver

2. Aux personnes n'habitant pas la commune de Eix, pour des réunions privées, professionnelles,

séminaires ou expositions (fin impérative de la réunion à 20 h 00) :

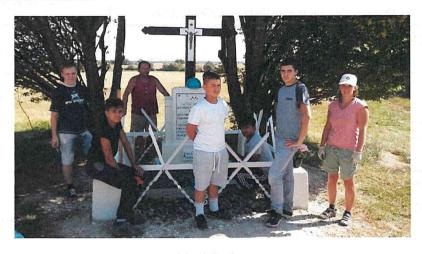
1 journée été	150,00€
1 journée hiver	200,00€
1 week-end été	250,00 €
□ 1 week-end hiver	300,00€

- 3. Aux associations extérieures au village sous certaines conditions.
- -La salle est louée uniquement en journée, au tarif des personnes de Eix.
- fixé à 20 € en été et 25 € en hiver le "forfait obsèques" (réunion familiale après une cérémonie)

SUJET DE CE SEMESTRE

Restauration du monument des trois poiriers

L'année 2016 a été marquée par le centenaire de la bataille de Verdun. Afin de sensibiliser les adolescents accueillis au sein de l'association Eixister sur ce fait marquant de notre histoire et de leur permettre de s'impliquer dans la vie locale, un projet de restauration du monument aux soldats morts réalisé par M. A. Goeury, sur le chemin du bois de Moranville, a été mis en place sur l'initiative de M. Michel Thomas.



Ainsi, durant l'été 2016, ces jeunes, avec l'accompagnement de Michel Thomas avec l'aide de Dominique Roussel et de l'équipe éducative, ont entrepris ce travail de restauration.



Le 09 octobre 2016, une commémoration a eu lieu permettant ainsi de réunir la famille de M. A. Goeury, M. le Maire, des membres du Conseil d'Administration de l'association Eixister, les jeunes et les personnes ayant entrepris cette restauration et ainsi les remercier de leur investissement.

Merci Michel et Dominique de votre gentillesse et de votre disponibilité. Au revoir à vous deux.



NAISSANCES

GRENOUILLET Isaline	20-sept-16	
(Ferme de Dicourt) de Charline et Didier GRENOUILLET		
JACQUOT Denyss 6 rue du Chauffour de Julien JACQUOT et Aurélie WEISS	14 novembre 2016	
REMY Manon 23 rue du Chauffour de Jérôme REMY et Carole PLATEL	20-août-16	
VIGUIER Liamet Naomie 36 rue Basse de Bastien VIGUIER et Angèlique JA CQUEMIN	14-mai-16	
AINHOC Zoé 14 rue Haute de AIINOC Anthonny et DROUET Claire	03-mai-17	

DÉCÈS

WURTZ Marcel	19 février 2016	80 ans
WALLERICH Genevieve	31 mars 2016	94 ans
ZENON André	27 décembre 2016	88 ans
THOMAS Michel	8 février 2017	67 ans
ROUSSEL Dominique	25 février 2017	67 ans
AMARINO Thérèse	22 avril 2017	91 ans
VIGNERONT André	8 mai 2017	88 ans



Pour ce prochain semestre :

- 20 Août à 11h00
- 1^{er} octobre à 11h00 (fête patronale)
- Chaque 1^{er} vendredi du mois, rassemblement de prière à 14h00

INFORMATIONS MAIRIE

Mairie **d'EIX** 5 rue Basse 55400 EIX

03 29 88 34 40

© 03 29 88 34 40

Horaires d'Ouverture Mairie

0

LUNDI: 17h00 - 18h30 VENDREDI: 10h00 - 11h00

PERMANENCE DU MAIRE

Le mercredi de 17h00 à 18h00



Visiter notre site internet à l'adresse : www.eix.fr



La municipalité souhaite la bienvenue aux nouveaux habitants et les convie tout particulièrement à notre traditionnel vin d'honneur du 14 Juillet afin de faire plus ample connaissance avec les Eixois.

AGENDA 2éme SEMESTRE 2017



- 14 juillet 2017 Apéritif et repas du citoyen offert.
- 10 septembre 2017 Brocante organisée par le Foyer Rural.
- 1^{er} Octobre 2017 Fête Patronale avec son traditionnel vin d'honneur. Le foyer rural tiendra son stand de crêpes et boissons
- 11 Novembre 2017 Cérémonie conjointe avec la Commune d'Eix-Abaucourt.
- 17 Novembre 2017 Conférence animée par M.CSUBAK du Mémorial sur le rôle des Femmes pendant la 1ére guerre mondiale
- Halloween Défilé traditionnel organisé par le Foyer Rural.
- Saint Nicolas Sortie city Bowl organisé par le Foyer Rural.



Ce bulletin a été rédigé par nos soins, n'hésitez pas à nous faire connaître vos suggestions pour améliorer cette parution.

Pour ce faire, vous pouvez nous retourner ce bulletin en nous précisant vos observations en déposant ce document dans la boite aux lettres de la mairie, soit par notre rubrique contact de notre site internet : www.eix.fr

NOM et Adresse (facultatif)																																					
• • • • •			• • •		• • •	• •		• •	•	• •	•	•	• •	• •	• •	• •	• •	•	• •	• •	• •	• •	• •	•	•	•	• •	• •	•		•	• •	•			• •	• •
* * * * *			• • •							• •														•			٠.										٠.
																												٠.									
Vos	Obs	erv	atio	ons	3:																																
				• • •		• •	• • •	• •	• •	• •		•	• •	• •	• •	• •	• •	• •	• •	• •	•	•	• •	•	• •	•	• •	• •		• •	•	• •			•	• •	• •
• • • • •	• • • •	• • • •	• • •	• • •	• • •	• •	• • •	* *	• •	• •	• •	• •	• •	• •	• •	• •	• •	٠.	• •	• •	• •	• •	• •	•		•	• •	•	•	• •		• •			• •		• •
										٠.				٠.				٠.						•													* *
			1010 01							N20 N20 N						aun tun		700																			
						•	• • •	•	•	• •	•	•	• •	• •	• •	•	•	•		•	•	•	•			•	•	•	•	• •	•			•	•	•	•
• • • • •		• • • •	• • •	• • •	• • •	• •	• • •	• •	• •	* * :	• •	• •	• •	• •	• •	• •	• •	• •	• •	• •	• •	• •	• •		•	•	• •	•	•	• •	• •	• •			• •	• •	• •
								• •								• •	* *	٠.			٠.		٠.	•			٠.			• •		• •		• •	• •		• •
																																٠.					
																																				ı:	

Merci pour votre grande indulgence si des erreurs ou fautes ont été commises.

